

ATTESTATION D'ASSURANCE

Allianz Responsabilité Civile Activités de Services

Allianz IARD, dont le siège social est situé, 1 cours Michelet - CS30051, 92076 PARIS LA DÉFENSE CEDEX, atteste que :

SAS WHEELS AND WAYS

19 B RUE PIERRE MONTROND

94200 IVRY SUR SEINE

est titulaire d'un contrat d'assurance **Allianz Responsabilité Civile Activités de Services** souscrit sous le numéro 60046713 et qui a pris effet le 8 février 2019.

Ce contrat, actuellement en vigueur, a pour objet de garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut engager à l'égard des tiers du fait des activités déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :

Tourisme d'accueil :

- Organisation de circuits touristiques en France, de séminaires, mise à disposition de vélos et de gyropodes, à destination des particuliers et des entreprises.

La présente attestation est valable, sous réserve du paiement des cotisations, du 8 février 2019 au 31 décembre 2019.

Le présent document, établi par Allianz IARD, a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz IARD au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...).

Toute adjonction autre que les encliet et signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Établie à Paris la Défense, le 22 février 2019

Pour Allianz,

<p>Allianz IARD Société Anonyme au capital de 901 967 256 euros Européen agréé par le Code des assurances Sous-Social 11 cours Michelet - CS30051 92076 PARIS La DÉFENSE CEDEX</p> <p>Adresser à l'assuré</p> <p>Allianz Opérations Entreprises Paris Allianz Codexx RC CC Yvel 92076 Paris la Défense Cedex</p>
--



Stéphane Jean

Allianz Responsabilité Civile Activités de Services
Assurance d'assurance
Référence SATLRLRC02C
Page 1 de 2 - Contrat N° 60046713

TABLEAU DES GARANTIES

RESPONSABILITÉ CIVILE « EXPLOITATION »	Garantie souscrite	Montants maximums garantis
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dommages résultant d'une atteinte à l'environnement (tous dommages à vos préposés, visés ci-dessus) <ul style="list-style-type: none"> - Tous dommages confirmés - sans pouvoir dépasser, pour les dommages ci-après : - Dommages matériels et immatériels cumulables sauf cas ci-après : - Vol par préposés - Dommages immatériels non consécutifs 	OUI	10 000 000 EUR par sinistre 1 500 000 EUR par sinistre 15 300 EUR par sinistre 300 000 EUR par sinistre
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dommages résultant d'une atteinte à l'environnement accidentelle (tous dommages à vos préposés, visés ci-dessus) <ul style="list-style-type: none"> - Tous dommages confirmés 	OUI	750 000 EUR par année d'assurance
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dommages à vos préposés <ul style="list-style-type: none"> - Dommages corporels et matériels accessoires 	OUI	2 000 000 EUR par année d'assurance
RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE	Garantie souscrite	Montants maximums garantis
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous dommages corporels, matériels et immatériels confirmés direct : <ul style="list-style-type: none"> - Dommages immatériels non consécutifs - Dommages matériels et immatériels consécutifs aux biens (objets et documents) remis en vue de l'exécution d'une prestation 	OUI	1 000 000 EUR par année d'assurance 30 000 EUR par année d'assurance et par sinistre 30 000 PLR par sinistre
DEFENSE PENALE ET RE COURS SUITE A ACCIDENT	Garantie souscrite	Montants maximums garantis
Praes et honoraires assurés, pris en charge quel que soit le nombre de victimes	OUI	50 000 EUR par année d'assurance